

Document généré le **lundi 02 mars 2020 à 17:09**

COMMUNE DE MARTIGUES / Service : CP / Thi-anh VU

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 02/03/20	02/03/20	0	0 / 0	0 / 0

Service : CP
Référents : Thi-anh VU

Classification CPV :

Principale : **45421000** - Travaux de menuiserie

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

COMMUNE DE MARTIGUES

M. Patrick CRAVERO - Huitième Adjoint en charge
des Travaux et de la Co
Hôtel de Ville
avenue Louis Sammut
BP 60101 - 13692 Martigues cedex
Tél : 04 42 44 33 33

☐ W Correspondre avec l'Acheteur



L'avis implique un marché public.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet **Numéro de la consultation : 2020-TX-0007 MARTIGUES - THEATRE DES SALINS - REMPLACEMENT PLANCHER DE SCENE**

Référence 2020-TX-0007/BO

Type de marché Travaux

Mode	Procédure adaptée
------	-------------------

Lieu d'exécution THEATRE DES SALINS
13500 MARTIGUES

Durée 3 mois

DESCRIPTION	La ville de Martigues doit réaliser des travaux spécifiques de remplacement du plancher de scène du théâtre des Salins de Martigues. En effet, après plus de 20 ans d'utilisation, on note en divers emplacements de la scène, une détérioration importante des lattes supérieures ainsi qu'une souplesse de certaines trappes signalant une perte prochaine de portance. Forme de marché : ordinaire. Attribution d'un marché unique.
--------------------	--

Code CPV principal 45421000 - Travaux de menuiserie

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Non

Forme	Prestation divisée en lots : Non Les variantes sont refusées
Conditions relatives au contrat	
Cautionnement	Retenue de garantie de 5,0 %, qui peut être remplacée par une garantie à première demande. Garantie à première demande couvrant 100,0 % du montant de l'avance.
Financement	Prestations réglées par un prix global forfaitaire Prix actualisables. Avance de 5,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Ressources propres de la collectivité et /ou recours éventuel à l'emprunt ou subventions auprès de divers organismes..
Forme juridique	Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire du marché. Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.
Conditions de participation	
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :	
Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :	
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.	
Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :	
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.	
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.	
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.	
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.	
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.	
- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat)	
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat)	
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté	
Le cadre de candidature	
Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 55 % : Valeur technique 45 % : Prix des prestations
Renseignements	<u>Correspondre avec l'Acheteur administratifs</u> COMMUNE DE MARTIGUES DGST - Direction Commande Publique - Service Commande Publique Hôtel de Ville 04.42.44.37.26 / 44.37.40 / 44.32.62 13692 Martigues

Documents	• <u>Règlement de consultation</u> • <u>Dossier de Consultation des Entreprises</u>
Offres	Remise des offres le 24/03/20 à 12h00 au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, l'euro. Validité des offres : 180 jours , à compter de la date limite de réception des offres.
Dépôt	• <u>Déposer un Pli dématérialisé</u>
Renseignements complémentaires	Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Numéro de la consultation : 2020-TX-0007 Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables. Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les conditions de visites sont les suivantes : THEATRE DES SALINS 13500 MARTIGUES PRISE DE RDV AVEC M. PHILIPPE BOUSSET 04.42.44.30.21
Recours	Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille 22,24 rue Breteuil 13006 Marseille Tél : 04 91 13 48 13 - Fax : 04 91 81 13 87 greffe.ta-marseille@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Envoi le 02/03/20 à la publication Publication aux supports de presse suivants : TPBM - Travaux Publics et Bâtiments du Midi